

## Annexe 11

### GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

Le Grand plan d'investissement (GPI) de 50 Md€ annoncé par le Président de la République, permet d'accompagner les réformes et contribuera à renforcer le potentiel économique de la France. Conformément au principe de responsabilisation voulu par le Gouvernement, et afin de donner aux ministres une pleine visibilité sur l'ensemble de leurs moyens, les actions du GPI relevant de la compétence des ministères ne sont pas portées par un budget distinct du budget de l'État. Les crédits de chaque ministère incluent donc les moyens budgétaires identifiés au titre du GPI.

Afin de retracer précisément l'exécution, en 2018, des crédits des ministères qui relèvent du GPI, les rapports annuels de performance (RAP) des missions contenant des crédits identifiés au titre du GPI comprendront les rubriques spécifiques suivantes, intitulées « contribution au Grand plan d'investissement ».

1. Dans la partie « bilan stratégique de la mission » du RAP, un tableau comprendra, d'une part, le rappel de la prévision des dépenses au titre du GPI figurant dans le PAP 2018 et, d'autre part, l'exécution de ces dépenses en 2018.

Ce tableau sera complété par un commentaire rédigé qui précisera :

- les priorités du GPI auxquelles se rapportent les dépenses : accélérer la transition écologique, édifier une société de compétences, ancrer la compétitivité sur l'innovation ou construire l'État de l'âge numérique ;
- les initiatives GPI dont relèvent les dépenses, ainsi que l'état d'avancement de ces initiatives (mise en place du comité de pilotage, des indicateurs de performance, etc.) ;
- les retours sur l'exécution des dépenses pour l'année 2018, justifiant les éventuels écarts avec la prévision figurant dans le PAP 2018 ;
- toute autre précision utile sur l'exécution des dépenses en 2018.

(en millions d'euros)

Initiative GPI / Action GPI  <i>AE</i> <i>CP</i>	Prévision PAP 2018	Exécution RAP 2018
<b>Initiative X : « XXX »</b>	<b>XX</b> <b>XX</b>	<b>XX</b> <b>XX</b>
<i>Action X (Priorité ...)</i>	XX XX	XX XX
<i>Action X (Priorité ...)</i>	XX XX	XX XX
<b>Initiative X : « XXX »</b>	<b>XX</b> <b>XX</b>	<b>XX</b> <b>XX</b>
<i>Action X (Priorité ...)</i>	XX XX	XX XX
...	...	...
<b>Total</b>	<b>XX</b> <b>XX</b>	<b>XX</b> <b>XX</b>

2. Une présentation des crédits GPI au sein de la partie « justification au premier euro » de chaque action budgétaire concernée, selon le tableau ci-dessous. Un commentaire rédigé précisera pour chaque action la nature et l'objet précis des dépenses réalisées.

Contribution au Grand plan d'investissement	Prévision PAP 2018			Exécution RAP 2018		
	<i>Titre 2</i>	<i>Hors titre 2</i>	<i>Total</i>	<i>Titre 2</i>	<i>Hors titre 2</i>	<i>Total</i>
Autorisations d'engagement	X	X	X	X	X	X
Crédits de paiement	X	X	X	X	X	X